COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Le 08 octobre 2025

# COMMUNIQUÉ

**Objet** : Transport lacustre transfrontalier : une offre consolidée pour 2026

**La CCPEVA, l'État de Vaud et la CGN se félicitent du travail collaboratif mené ces derniers mois, qui maintient une offre de transport lacustre pour l'année 2026, dans la continuité des services précédents. Cette année de transition permettra de poser les bases d'une convention pluriannuelle dès 2027, assurant la pérennité du dispositif.**

Ce projet, élaboré dans un délai court grâce à une coopération étroite entre les partenaires, garantit la continuité du service pour les usagers, en particulier les travailleurs frontaliers, et s'inscrit dans une dynamique de mobilité durable. Il constitue une alternative efficace, pleinement intégrée au Service Express Régional Métropolitain Franco-Suisse (SERM) dont la CCPEVA est un acteur engagé et face à l'unique liaison routière entre Évian-les-Bains et les cantons de Vaud et du Valais où le transport lacustre apparaît comme une solution essentielle.

L'offre 2026 se distingue par une optimisation des horaires et une meilleure maîtrise des coûts avec une vigilance pour répondre aux attentes des usagers franco-suisses.

Pour la CCPEVA, cette offre n'est pas seulement utile, elle est indispensable. Elle incarne une vision partagée du bassin de vie franco-suisse et répond aux besoins croissants d'un territoire en pleine expansion démographique, soucieux de proposer une mobilité décarbonée, accessible et adaptée aux enjeux environnementaux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Contact presse : (ne pas communiquer au public)**

- Service communication – CCPEVA – Tél. 04 58 57 03 87 / communication@cc-peva.fr